COMMUNE D'OS MARSILLON

18 rue de la Carrère 64150 Os-Marsillon

Téléphone : +33 5 59 71 64 08 Courriel : comosmarsillon@cdg-64.fr

Marché public de maîtrise d'oeuvre

CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE

4 Rue Du Cournerot 64 150 OS-MARSILLON

ACTE D'ENGAGEMENT (AE)

SOMMAIRE

- 1. IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR
- 2. IDENTIFICATION DU CO-CONTRACTANT
- 3. DISPOSITIONS GENERALES
- 4. REPRESENTATION DU MAITRE D'OEUVRE
- 5. PRIX
- 6. DUREE ET DELAIS D'EXECUTION
- 7. PAIEMENT
- 8. SOUS-TRAITANCE
- 9. AVANCE
- 10. AFFIRMATION SUR L'HONNEUR
- 11. ENGAGEMENT DU CANDIDAT

DOCUMENTS D'ENGAGEMENT:

- ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR
- NOTIFICATION DU MARCHE AU TITULAIRE (Date d'effet du contrat)
- NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

ANNEXES:

- ANNEXE Nº 1 : MISSIONS ET RÉPARTITIONS DES HONORAIRES
- ANNEXE N° 2 : RELATIVE À LA DÉCLARATION DE SOUS-TRAITANCE (DC4)

1. IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Nom de l'organisme : Commune d'OS MARSILLON

Ordonnateur: Monsieur Jérôme TOULOUSE, Maire d'OS MARSILLON

2. IDENTIFICATION DU CO-CONTRACTANT

- <u>Le mandataire (candidature groupée) :</u>
М
Agissant en qualité dedésigné mandataire :
du groupement solidaire solidaire du groupement conjoint non solidaire du groupement conjoint
Nom commercial et dénomination sociale
Adresse
Adresse électronique
Numéro de téléphone Télécopie
Numéro de SIRET Code APE
Numéro de TVA intracommunautaire

S'engage, au nom des membres du groupement, sur la base de l'offre du groupement, à

exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après.

MOE GROUPE SCOLAIRE OS MARSILLON – AE

S'engage, au nom des membres du groupement, sur la base de l'offre du groupement, à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après.

3. DISPOSITIONS GENERALES

3.1 Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne Le marché de maîtrise d'oeuvre pour la Construction du Groupe Scolaire d'OS MARSILLON.

3.2 Mode de passation

La procédure de passation est une procédure adaptée ouverte conformément aux dispositions des articles L.2123-1, R.2123 - 1 1°, R.2123 - 4 et R.2123 - 5 du Code de la commande publique.

4. PRIX (à compléter par le candidat)

4.1 Conditions générales de l'offre de prix

L'offre:

- est réputée établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois "mo études", mois d'établissement des prix du marché fixé dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières,
- comprend les éléments de mission de maîtrise d'œuvre définis dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières et le Cahier des Clauses Techniques Particulières,
- résulte de l'appréciation de la complexité de l'opération et du coût prévisionnel des travaux, établi dans les conditions prévues dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières.

4.2 Forfait de rémunération

Le coût prévisionnel des travaux est de 800 000 € HT, soit 960 000 € TTC.

Le forfait provisoire de rémunération pour les éléments de mission de la MISSION DE BASE est calculé avec un taux de rémunération.

Taux de rémunération de la MISSION DE BASE	=		%
Part de l'enveloppe financière affectée aux travaux	Со	= 800 000	€ HT
Forfait provisoire de rémunération Co x t	=		€ HT
T.V.A. (20 %)	=		€
Montant T.T.C.	=		€ TTC
Arrêté en lettres :			

Le forfait provisoire de rémunération pour la mission complémentaire OPC est calculé avec un taux de rémunération.

MISSION COMPLEMENTAIRE : OPC		
Taux de rémunération t	=	%
Part de l'enveloppe financière affectée aux trava	ux Co = 8000 000	€ HT
Forfait provisoire de rémunération Co x t	=	€ HT
T.V.A. (20 %)	=	€
Montant T.T.C.	=	€
Arrêté en lettres		

Le forfait définitif est arrêté dès que le coût prévisionnel C est établi (fin de la phase APD). Il est égal au produit du coût prévisionnel C par le taux de rémunération t' dans les conditions suivantes :

Coût prévisionnel C	Rémunération sur la base du taux t'
si C inférieur à C₀	t' = 1,05 x t
si C compris entre C ₀ et 1,05 C ₀	t' = t
si C supérieur à 1,05 C₀	$t' = 0.9 \times t$

Le forfait de rémunération est rendu définitif selon les dispositions du CCAP.

Le titulaire s'engage à ne percevoir aucune autre rémunération d'un tiers au titre de la réalisation de l'opération objet du présent contrat ou de ses avenants.

La part attribuée à chaque cotraitant est fixée dans l'annexe 1 au présent acte d'engagement.

5. DUREE ET DELAIS D'EXECUTION

La durée prévisionnelle d'exécution des prestations est de **14 mois maximum.** Cette durée comprend les temps de validation des études, les délais d'instruction du permis de construire et autres demandes administratives, les demandes de subventions, la réalisation des travaux, la livraison de l'ouvrage et la levée des réserves, <u>hors année de parfait</u> achèvement.

Les délais d'exécution pour chacun des éléments de missions sont : A COMPLETER PAR LE CANDIDAT

	Éléments de mission	Délai
	Désignation	Delai
ESQ	Esquisse	semaines
APS	Avant-projet Sommaire	semaines
APD	Avant-projet Détaillé	semaines
PRO	Projet	semaines
ACT	Assistance aux contrats de travaux	semaines
VISA	Visa des études d'exécution	semaines
DET	Direction de l'Exécution des contrats de Travaux et Ordonnancement Pilotage et Coordination	semaines
AOR	Assistance lors des Opérations de Réception	semaines

Par dérogation à l'article 15 du CCAG Maîtrise d'œuvre (arrêté du 30 mars 2021), le point de départ du délai d'exécution des prestations de maîtrise d'œuvre débute :

- 1) pour le premier élément réalisé après la conclusion du marché: le départ est la date de l'accusé de réception par le maître d'œuvre de l'ordre de service prescrivant le commencement de cet élément de mission;
- 2) **pour les éléments suivants** : le point de départ est l'approbation par le maître d'ouvrage de la phase précédente.

Les prestations de maîtrise d'œuvre s'achèvent à l'expiration du délai de la garantie de parfait achèvement ou après prolongation de ce délai si les réserves signalées lors de la réception ne sont pas toutes levées à la fin de cette période. Dans cette hypothèse, l'achèvement de la mission intervient lors de la levée de la dernière réserve.

6. PAIEMENT

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

<u>Mandataire</u> : Libellé du compte : Domiciliation : Adresse :			
Code banque : Clé RIB IBAN : BIC :	Code guichet :	_N° de compte :	

<u>Co traitant 1</u> : Libellé du compte: Domiciliation: Adresse:		
Code banque : Clé RIB IBAN : BIC :	Code guichet :	N° de compte :
Co traitant 2 : Libellé du compte : Domiciliation : Adresse :		
Code banque : Clé RIB IBAN : BIC :	Code guichet :	N° de compte :
7. SOUS-TRAITANC	Œ	
montant des prestations directement, les noms de sous-traitance ; le mont constitue le montant max en nantissement ou céde	qu'il est envisagé de fa ces sous-traitants et le ant des prestations so imal de la créance que r.	te d'engagement indiquent la nature et le lire exécuter par des sous-traitants payés es conditions de paiement des contrats de bus-traitées indiqué dans chaque annexe le sous-traitant concerné pourra présenter exceptation du sous-traitant concerné et
d'agrément des condition réputée prendre effet à la	ns de paiement du cor a date de notification d	ntrat de sous-traitance, demande qui est du marché ; cette notification est réputée ent des conditions de paiement du contrat
•	stations qu'il est envis	sagé de sous-traiter conformément à ces
T.V.A. au taux de	%, soit	euros (en chiffres) euros (en chiffres) euros (en chiffres)
(euros) (en lettres)

8. AVANCE

Sans objet

9. ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original
A le
Mention manuscrite « lu et approuvé » Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement
ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR
La présente offre est acceptée
A le
Signature du représentant du pouvoir adjudicateur, habilité par la délibération du Conseil Municipal en date du :
Le Maire d'Os Marsillon Jérome TOULOUSE

NOTIFICATION DU MARCHE AU TITULAIRE (Date d'effet du contrat)

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de : La totalité du marché La partie des prestations évaluées à Euros (en lettres) que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct La partie des prestations évaluée à Euros (en lettres) et devant être exécutée par : en qualité de : co-traitant sous-traitant

Signature

ANNEXE N° 1: MISSIONS ET RÉPARTITIONS DES HONORAIRES

Eléments	Total sur	Total global	Répartition par cotraitant		
de mission	de mission HOHOLOHE HT	Part de	Part de	Part de	
ESQ					
APS					
APD					
PRO					
ACT					
VISA					
DET					
AOR					
TOTAL	100,00%				
OPC					

Signatures et cachets

ANNEXE N° 2 : RELATIVE À LA DÉCLARATION DE SOUS-TRAITANCE (DC4)

Il est rappelé qu'en application du code de la commande publique, et notamment ses articles L. 1110-1, et R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-7 à R. 2162-12, R. 2162-13 à R. 216214 et R. 2162-15 à R. 2162-21 (marchés publics autres que de défense ou de sécurité), ainsi que R. 23612-1 à R. 2362-6, R. 2362-7, R. 2362-8, R. 2362-9 à R. 2362-12, et R. 2362-13 à R. 2362-18 (marchés de défense ou de sécurité), le vocable de « marché public » recouvre aussi les marchés de partenariat et les marchés de défense ou de sécurité ainsi que les marchés subséquents et les marchés spécifiques, indépendamment des techniques d'achats utilisées (accords-cadres s'exécutant par la conclusion de marchés subséquents ou par l'émission de bons de commande, concours, systèmes d'acquisition dynamiques, catalogues électroniques et enchères électroniques), qu'ils soient ou non soumis aux obligations relatives à la préparation et à la passation prévues par ce code. Dans tous ces cas, le présent formulaire type est utilisable.

A - Identification de l'acheteur

COMMUNE D'OS MARSILLON 18 rue de la Carrère 64150 Os-Marsillon

Téléphone : +33 5 59 71 64 08 Courriel : comosmarsillon@cdg-64.fr

B - Objet du marché public

Marché de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un groupe scolaire à Os Marsillon.

C - Objet de la déclaration du sous-traitant

La présente déclaration de sous-traitance constitue : (Cocher la case correspondante)
un document annexé à l'offre du soumissionnaire un acte spécial portant acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement (sous-traitant présenté après attribution du marché) un acte spécial modificatif; il annule et remplace la déclaration de sous-traitance du

D - Identification du soumissionnaire ou du titulaire du marché public

Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation, adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET, à défaut, un

numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD :

Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation:

Adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale) :

Adresse électronique :

Numéros de téléphone et de télécopie :

Numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD :

Forme juridique du soumissionnaire individuel, du titulaire ou du membre du groupement (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :

En cas de groupement momentané d'entreprises, identification et coordonnées du mandataire du groupement :

E - Identification du sous-traitant

Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation, adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD :

Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation:

Adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale) :

Adresse électronique :

Numéros de téléphone et de télécopie :

Numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD :

Forme juridique du sous-traitant (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) et numéro d'enregistrement au registre du commerce, au répertoire des métiers ou auprès d'un centre de formalité des entreprises :

Personne(s) physique(s) ayant le pouvoir d'engager le sous-traitant : (Indiquer le nom, prénom et la qualité de chaque personne. En MDS, joindre en annexe un justificatif prouvant l'habilitation à engager le sous-traitant. Pour les autres marchés publics, ce document sera à fournir à la demande de l'acheteur.)

Le sous-traitant est-il une micro, une petite ou une moyenne entreprise au sens de la recommandation de la Commission du 6 mai 2003 concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises ou un artisan au sens au sens de l'article 19 de la loi du 5 juillet 1996 n° 96-603 modifiée relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat (Art. R. 2151-13 et R. 2351-12 du code de la commande publique) ?

lOu	i	\square	lon
ıvu			101

F- Nature des prestations sous-traitées

(Reprendre les éléments concernés tels qu'ils figurent dans le contrat de sous-traitance.)

Nature des prestations sous-traitées :

Sous-traitance de traitement de données à caractère personnel (à compléter le cas échéant) :

Le sous-traitant est autorisé à traiter les données à caractère personnel nécessaires pour fournir le ou les service(s) suivant(s) :
La durée du traitement est :
La nature des opérations réalisées sur les données est :
La ou les finalité(s) du traitement sont :
Les données à caractère personnel traitées sont :
Les catégories de personnes concernées sont :
Le soumissionnaire/titulaire déclare que :
Le sous-traitant présente des garanties suffisantes pour la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles propres à assurer la protection des données

Le contrat de sous-traitance intègre les clauses obligatoires prévues par l'article 28 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016

personnelles;

relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et abrogeant la directive 95/46/CE (RGPD).

G - Prix des prestations sous-traitées

Montant des prestations sous-traitées :

Dans le cas où le sous-traitant a droit au paiement direct, le montant des prestations soustraitées indiqué ci-dessous, revalorisé le cas échéant par application de la formule de variation des prix indiquée *infra*, constitue le montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant.

a) Montant du contrat de sous-traitance dans le cas de prestations ne relevant pas du b) ci-dessous :
 Taux de la TVA : Montant HT : Montant TTC :
■ Montant TTC:
 b) Montant du contrat de sous-traitance dans le cas de travaux sous-traités relevant du 2 nonies de l'article 283 du code général des impôts : Taux de la TVA : auto-liquidation (la TVA est due par le titulaire) : Montant hors TVA : Modalités de variation des prix :
Le titulaire déclare que son sous-traitant remplit les conditions pour avoir droit au paiement direct (article R. 2193-10 ou article R. 2393-33 du code de la commande publique) : (Cocher la case correspondante.)
□Oui □Non
<u>H - Conditions de paiement</u>
Compte à créditer : (Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal.) Nom de l'établissement bancaire :
Numéro de compte :
Le sous-traitant demande à bénéficier d'une avance : (Cocher la case correspondante.)
□Oui □Non
<u>I - Capacités du sous-traitant</u>

(Nota : Sauf pour les marchés de défense et de sécurité (MDS), ces renseignements ne sont nécessaires que lorsque l'acheteur les exige <u>et</u> qu'ils n'ont pas été déjà transmis dans le cadre du DC2 -voir rubrique H du DC2.)

I1 - Récapitulatif des informations et renseignements (marchés publics hors MDS) ou des pièces (MDS) demandés par l'acheteur dans les documents de la consultation qui doivent être fournis, en annexe du présent document, par le sous-traitant pour justifier de son

•
• ····································
12 - Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder (applicable également aux MDS, lorsque l'acheteur a autorisé les opérateurs économiques à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'article R. 2343-14 ou de l'article R. 2343-15 du code de la commande publique) :
- Adresse internet :
- Renseignements nécessaires pour y accéder :
J - Attestations sur l'honneur du sous-traitant au regard des exclusions de la procédure
J1 - Le sous-traitant déclare sur l'honneur (*) :
 a) dans l'hypothèse d'un marché public autre que de défense ou de sécurité, ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique (**); b) dans l'hypothèse d'un marché public de défense ou de sécurité, ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique.
Afin d'attester que le sous-traitant n'est pas dans un de ces cas d'exclusion, cocher la case suivante :
(*) Lorsqu'un opérateur économique est, au cours de la procédure de passation d'un marché, placé dans l'un des cas d'exclusion mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5, aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 ou aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 du code de la commande publique, il informe sans délai l'acheteur de ce changement de situation.
(**) Dans l'hypothèse où le sous-traitant est admis à la procédure de redressement judiciaire, son attention est attirée sur le fait qu'il devra prouver qu'il a été habilité à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public.
J2 – Documents de preuve disponibles en ligne (applicable également aux MDS, lorsque l'acheteur a autorisé les opérateurs économiques à ne pas fournir ces documents de

aptitude à exercer l'activité professionnelle concernée, ses capacités économiques et

financières ou ses capacités professionnelles et techniques :

preuve en application de l'article R. 2343-14 ou de l'article R. 2343-15 du code de la commande publique) :

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)

- Adresse internet :
- Renseignements nécessaires pour y accéder :

K - Cession ou nantissement des créances résultant du marché public

(Cocher les cases correspondantes.)

1^{ère} Hypothèse:

□ La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial.
Le titulaire établit qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du
marché public ne font obstacle au paiement direct du sous-traitant, dans les
conditions prévues à l'article R. 2193-22 ou à l'article R. 2393-40 du code de la
commande publique.
En conséquence, le titulaire produit avec le DC4 :
☐ l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité du marché public qui lui a été
délivré,
<u>OU</u>
une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du
nantissement de créances

2ème Hypothèse:

☐ le titulaire demande la modification de l'exemplaire unique ou du certificat de
cessibilité, prévus à l'article R. 2193-22 ou à l'article R. 2393-40 du code de la
commande publique, qui est joint au présent DC4 ;
<u>OU</u>
☐ l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité ayant été remis en vue d'une
cession ou d'un nantissement de créances et ne pouvant être restitué, le titulaire

☐ La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial modificatif

- justifie :

 soit que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché public ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée,
 - soit que son montant a été réduit afin que ce paiement soit possible. Cette justification est donnée par une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché qui est jointe au présent document.

L - Acceptation et agrément des conditions de paiement du sous-traitant

(*Nota* : Lorsque le DC4 est fourni durant la procédure de passation du marché en annexe de l'offre du soumissionnaire, il appartient à ce dernier de vérifier si, dans le cadre de la procédure concernée, la signature de ce formulaire est ou non exigée par l'acheteur à ce

stade ; si le DC4 n'a pas été signé, l'acheteur, une fois le marché attribué, renvoie au
titulaire le DC4 complété afin que ce dernier le retourne signé de lui-même et de son sous-
traitant. L'acheteur pourra alors notifier au titulaire le marché, auquel sera annexé ce
document, ce qui emportera agrément et acceptation des conditions de paiement du
sous-traitant).

A , le Le sous-traitant : Le soumissionnaire ou le titulaire : (personne identifiée rubrique E du DC4) (personne identifiée rubrique C1 du DC2)

Le représentant de l'acheteur, compétent pour signer le marché public, accepte le soustraitant et agrée ses conditions de paiement.

A , le

Le représentant de l'Acheteur :

M - Notification de l'acte spécial au titulaire.

(Une copie de l'original du marché ou du certificat de cessibilité ou, le cas échéant, de l'acte spécial, doit être remise à chaque sous-traitant bénéficiant du paiement direct par l'acheteur public.)

En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception : (Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire.)							
Date de la dernière mise à jour :							
En cas de remise contre récépissé :							
Le titulaire reçoit à titre de notification une copie du présent acte spécial :							
A , le							